

## **Sinistres extraordinaires 1999**

*31.12.1999: toute la Suisse*

### **Dommages éléments naturels de l'année 1999**

Vers la fin du mois de janvier, le Nord des Alpes a connu une période de chutes de neige intenses. Ce sont en particulier les cantons de Berne, de Glaris et des Grisons qui ont été touchés. Les dommages immobiliers dus aux avalanches et à la pression de la neige ont presque atteint 100 millions de francs aux mois de février et mars.

Une fonte des neiges précoce et de fortes pluies ont conduit à des crues extraordinaires à la période de l'Ascension et de Pentecôte. Le Rhin et l'Aar, ainsi que les lacs qu'ils alimentent (lacs de Constance, de Thoue et de Brienz), ont atteint des niveaux qu'on n'avait plus vus depuis des décennies. Les inondations ont touché le canton de Berne à nouveau, ainsi que ceux de Thurgovie et d'Argovie. Les dommages aux bâtiments se sont élevés à plus de 200 millions de francs.

En juin et en juillet, des orages de grêle ont frappé les cantons de Berne et Fribourg. Les grêlons, de la taille de balles de tennis, ont provoqué des dommages immobiliers de 100 millions de francs.

Après cette série d'événements, les dommages enregistrés par les Etablissements cantonaux d'assurance s'élevaient déjà à 500 millions de francs au total, montant qui représente un multiple de la moyenne annuelle établie sur de nombreuses années.

Au début de décembre, des tempêtes ont été à l'origine de dommages immobiliers de plusieurs millions de francs. Et enfin, le 26 décembre 1999, l'ouragan "Lothar" a balayé la Suisse, provoquant à lui seul des dommages immobiliers de 500 millions de francs. A côté du canton de Nidwald, c'est le canton de Berne qui, une fois de plus, a été le plus fortement touché. Etant donné l'énorme extension géographique de cet événement, presque tous les Etablissements cantonaux d'assurance ont enregistré des dommages très élevés.

Les dommages immobiliers enregistrés en 1999 par les Etablissements cantonaux d'assurance ont atteint 1 milliard de francs au total.

*Source: rapport de gestion UIR 1999 ; montants de dommages actualisés en novembre 2001*